Le IVe Grand Concours de Boules ferrées à Lille

LA QUADRETTE BOISSET, DE TERGNIER A REMPORTÉ CETTE COMPÉTITION ORGANISÉE AVEC LE CONCOURS DE NOTRE JOURNAL

Le IVe Grand Concours de boules ferrées s'est déroulé hier à Lille, sur le boulodrome du boulevard des Ecoles. L'organisation en avait été confiée à la Boule Ferrée Lilloise, société championne au concours fédéral de 1930. On sait que l'enjeu de ce concours consiste en un challenge offert par M. Carmichaël, président de la Chambre de Commerce d'Amiens et grand ami des boulistes. C'est ce challenge que se disputent chaque année et pour la quatrième fois aujourd'hui, les nombreuses sociétés affiliées au groupement du Nord de la Boule Ferrée.

APRÈS-MIDI AU BOULEVARD DES ÉCOLES UNE VUE GÉNÉRALE DU CONCOURS HIER

LES ÉPREUVES DU MATIN

Après tirage au sort à 11 h., les sociétés boulistes venues de la Flandre, de l'Aisne, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de Champagne entrent en lutte sur le vaste boulodrome du boulevard des Ecoles. Les parties se disputent ardemment entre les diverses quadrettes, jusqu'à 13 h. Les boulistes se rendent alors au café de la Porte de Paris, place Simon-Volant où sera servi un banquet.

LE BANQUET

A 13 h. 30 débute le banquet présidé par M. Couderette, président de la Fédération de Picardie et Champagne, ayant à ses côtés MM Martin, conseiller municipal, représentant M. Salengro, député-maire de Lille ; Rose, président de la Boule Ferrée Lilloise ; Huygge et Leroy, conseillers généraux ; Vaudry, Fanion et Rongel, vice-présidents de la Fédération ; Ginestet, secrétaire général de la B.F.L. ; Delerue, trésorier ; Carmichael fils. Après un déjeuner copieux et parfaitement servi, les discours viennent avec le dessert. M. Rose a un mot aimable pour les sociétés qui ont dû faire un assez long déplacement, puis passe la parole à son voisin, M. Couderette qui rappelle le succès de la Boule Ferrée l'an dernier, évoque la puissance de l'Union Nationale et plus particulièrement du groupement du Nord ; parle de l'expansion du jeu de boules ferrées et remercie le « Réveil du Nord » ainsi que MM. les conseillers généraux Huygge et Leroy pour leur sollicitude. C'est ensuite le tour de M. Martin qui retrace en quelques mots l'histoire régionale du jeu de boules et souhaite bonne chance aux sociétés présentes. Puis, M. Vaudry prend la parole et parle de son jeu préféré d'une façon telle qu'il est impossible de ne pas admirer son dévouement qui est grand, à la cause bouliste. Enfin, M. Couderette rappelle qu'il est temps de poursuivre le concours et les joyeux boulistes reprennent le chemin du boulevard des Ecoles pour continuer la lutte qui sera chaude et qui durera très tard dans la soirée.

LES RÉSULTATS

Concours fédéral, champion. — Quadrette Boisset, de Tergnier ; sous-champion : quadrette Bianchi d'Albert (Somme).

Concours général : champion. — Quadrette Marchina, d'Albert ; sous-champion : quadrette Roudet, de Compiègne.

Concours de peintage. — 1. Hautecœur fils (Lille) ; 2. Vinoy (Lille) ; 3. Giuestet (Lille) ; 4. Fritsch ; 5. Billiet (Complègne) 6. Pécorini (Lille).

L. JACQUES.

BOXE

Baudry est champion de France des poids légers

Un programme splendide n'avait réussi, hier, qu'à ameuter à l'Hippodrome de Valenciennes, qu'une assistance clairsemée. Les amateurs de belle boxe y perdirent de ne pas suivre cette réunion fertile en magnifiques combats.

Il s'agissait cependant aussi de faire une bonne œuvre, puisque l'excellent organisateur Cœur de Vey, avait destiné le bénéfice au profit des « Gueules Cassées ».

Baudry, en pleine forme, a pu de justesse le titre national des poids légers. Vuillamy se moutra également combattif, ardent et scientifique. Le match d'une excellente facture reçut des juges une sanction qui déplut vivement au public. Dans cette atmosphère surchauffée la foule se montra, du reste, très bouleuse et manifesta son mécontentement pour la plupart des décisions.

On remarquait dans l'assistance, M. Millot, député-maire de Valenciennes ; Macares, conseiller d'arrondissement ; Lopez, de Raismes ; Colson, d'Anzin. Les juges étaient MM. Lagardes, Herman, Bertrand. L'arbitre M. Duplat, pour les principaux combats. Chronométreur, M. Marais.

Les combats

En 4 rounds de 2 minutes : Mairy jeune, du B.C. Anzinois contre Morel, d'Hasnon. Au 2e round, Mairy frappé bas s'écroule. La décision donnant Morel vainqueur par k.o. déchaîne des protestations.

En 10 rounds de 2 minutes : Après une bagarre quelquefois confuse, mais ardente, Mairy aîné, d'Anzin, est vainqueur aux points de Delobel.

En 10 rounds de 2 minutes : Sion, de Douai, vainqueur de Kalissi, du B.C. Anzin, par arrêt de l'arbitre au 5e round.

En 10 rounds de 3 minutes : Toussaint, d'Onnaing contre Hugues, de Paris. Le combat, splendide d'allure, emballa la fonte. Le verdict la déchaîna. Le match nul donné par les juges ameuta une tempête de réclamations. Les agents purent dégager les abords du ring envahi par la foule qui, avec juste raison, avait vu Huges, vainqueur de loin.

Le championnat de France

Vuillamy, champion de France des poids légers, mettait son titre en jeu devant Baudry, challenger.

Les 12 rounds de 3 minutes sont menés à toute vitesse et l'ensemble du combat est bien équilibré sans jamais que l'un ou l'autre prennent un net avantage. Baudry s'attribue une certaine supériorité dans les 4 premiers rounds. Au 5e round, Vuillamy reprend en action et pendant 3 rounds à l'avantage. Les deux adversaires ont l'accadre sourcilière ouverte. Le combat est très violent, mais agréable à suivre. Il s'égrillbre jusqu'au 10e round, puis Vuillamy prend la direction des opérations et le dernier round est nettement pour lui. La décision des juges octroie la victoire à Baudry. Il enlève donc le titre. Chahut monstre dans le public qui espérait le match nul.

Eu 10 rounds de 3 minutes, Dhalmens, de Douai bat Pol Jet, aux points.

MOTOCYCLISME

Motocyclistes, attention ! ! !

La vie est chère

ACHETEZ UNE D. E. M.

type D 9 175 cmc 4 temps, culbuteurs. Impôts 2 CV, consommation 2 litres 3/4, vitesse 80-85, avec passager 65-70 gros pneus, 3 vitesses.

La moins chère à l'usage

Modèle standart.. 2.850 fr.
Modèle luxe..... 3.200 fr.

FACILITÉ : CATALOGUE FRANCO
Usines et Bureaux : 388, rue de Condé
BRUAY-SUR-ESCAUT (Nord)

POIDS ET HALTÈRES

LES CHAMPIONNATS DU NORD DE POIDS ET HALTERES

Hier à Lomme, ce sont déroulés les championnats du Nord de poids et haltères. Plus de 1.500 personnes assistaient aux efforts des athlètes et il faut féliciter le Comité des Fêtes du Marais qui avait patroné l'épreuve ainsi que les membres du Comité Nord de la F.F.P.H. pour leur bonne organisation.

RÉSULTATS

Les essais se tiraient sur les trois mouvements à deux bras dans l'ordre : développé, arraché et épaulé jeté :

Poids plumes. — 1er ex aequo : Théry (Etoile St-Pol) et Conrad (C.A. Croix) : 75 + 77,5 + 102,5 = 255 ; 3. Delbart (U.R.S.A.) 67,5 + 77,5 + 90 = 235 ; 4. Bayis (J.A.M.-Lomme) : 67,5 + 65 + 90 = 222,500.

Poids légers. — 1. Jules Meese (J. Marais de-Lomme) : 95 + 95 + 125 = 315 ; 2. Croxo (E.St-P.) : 70 + 85 + 117,5 = 272,500 ; 3. Jousse (J.A.M. Lomme) : 75 + 70 + 90 = 240.

Poids moyens. — 1. Callebout (Etoile St-Pol) : 77,5 + 82,5 + 110 = 270 ; 2. ex aequo : Février (C.A. Rosendaël) et Dodart (Amiens) : 67,5 + 87,5 + 110 = 265.

Poids mi-lourds. — 1. Allène Pierre (U.R.S.A. Roubaix) : 80 + 90 + 125 = 295 ; 2. Debarge (J.A.M.-Lomme) 82,5 + 90 + 120 = 292,500 ; 3. Faith (U.R.J.A.) 82,5 + 90 +115 = 287,500 ; 4. Legley (C.A. Croix) : 75,5 + 92 + 117,5 = 280 ; 5. Mabu (H. C. Amiens) : 62,5 + 80+ 110 = 252 500.

Poids lourds. — Un seul concurrent, Grimouprent abandonne au deuxième mouvement.

Toutes catégories. — 1. Jules Meese, de la Jeunesse Athlétique du Marais-de-Lomme.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE CONGRÈS DES JUNIORS

Cette Assemblée annuelle s'est tenue hier matin à Lille, Taverne Excelsior, sous la présidence de M. l'Abbé Flipo, président de la C.R.J. aux côtés duquel avaient pris place : MM. Roch, délégué de la L.N.F.A. ; Boulbou, président de la C.C.J. ; Bonte, Fiolet, Verstraete, Candas; membres de la Commission Régionale des Juniors, etc., etc.

Une cinquantaine de délégués de clubs étaient présents. La séance s'ouvrit à 10 h. 15 et le Président remercia les membres présents et ses collaborateurs.

M. Fiolet donna ensuite lecture d'un rapport moral très détaillé et fort documenté. Il ressort que le nombre des juniors et minimes dans la L.N.F.A. est en progression appréciable : 2.108 contre 1.320 en 1930 (licences papillonnées).

Le recul de la limite d'âge (pour la région du Nord) à 19 ans au lieu de 18 permet de pallier dans une certaine mesure à la diminution des effectifs due à la natalité décroissante pendant l'occupation allemande.

Après lecture du palmarès, on discuta certains vœux. Le plus important, adopté d'ailleurs permettra aux juniors B de jouer dans rencontres en juniors A sans perdre leur qualification B. Seule la sixième les déclasserait.

Lezennes fit adopter la présentation d'un vœu à la L.N.F.A., concernant l'interdiction de changement de club sauf cas exceptionnels à examiner pour cet junior n'atteignant pas la limite d'âge.

Un règlement intérieur fut discuté et adopté. Le délégué de la Ligue clôtura les travaux vers 13 h. après avoir félicité les participants du bon travail accompli avec ordre et discipline.

A ARRAS

RACING CLUB DE LENS BAT RACING CLUB D'ARRAS PAR 5 A 1

Cette partie très intéressante s'est déroulée au stade Degouve à Arras. A la mi-temps, Arras marque le premier but par son avant-centre Friedmau et Lens égalise par Ignace. Au cours de la seconde mi-temps Lens prit l'avantage sur point marqué par Hutte et Lomiki.

LA RÉUNION DU SOUS-DISTRICT DE L'ARTOIS

Le sous-district d'Artois s'est réuni sous la présidence de M Bouy, président du district d'Artois, assisté de M. Vandewegbe, président du sous-district MM. Lepagnot et Gillerou, Dherbin Delhay Lonon, M. Arnould donna le compte rendu moral du sous-district.

19 clubs étaient représentés sur 26. Tous les membres de la commission furent réélus.

Voici la composition : Arras 1 (Football Club de Blache) ; Hérlaux ; Brifaut (Crosilles) ; Vaquette (Bulgieux) ; Tassin (Arras Olympique) ; Drabant (Racing-Club d'Arras).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

Au cours d'une Assemblée générale, la C.R.A. a fait adopter hier, les vœux suivants : 1. La Commission demande que le délégué de la C.R.A. à la ligue fasse partie de la Commission de Discipline ; 2. Les membres de la C.R.A. s'abstentant trois fois consécutives sans excuse valable seront considérés comme démissionnaires ; 3 Tout candidat à la C.R.A. ou aux Commissions de District doit être officiel depuis deux saisons et avoir arbitré au moins 25 matches ; 4. Lorsqu'un arbitre bénévole dirigera un match, il devra faire la preuve qu'il parle et écrit le français ; 5. Les neuf membres de la C.R.A. seront élus au premier tour à la majorité absolue ; au deuxième tour, à la majorité relative ; au troisième tour, au bénéfice de l'âge.

L'après-midi, M. Mestdag, arbitre fédéral de la Ligue de Lorraine fit une intéressante causerie sur l'arbitrage.

On procéda à l'élection de quatre membres. MM. Leclercq, Baert et Péterjus furent élus au premier tour ; M. Hourdin fut élu au second tour.

WATER-POLO

LE CHAMPIONNAT DU NORD DE WATER-POLO A DENAIN

Cette réunion a obtenu un bon succès. En voici les résultats :

Brevet du nageur scolaire : Prudant Leclercq, Barbieux.

Championnat du Nord de water-polo : Stade aminéole et Denain font match nul ; 3 à 3. — 50 m. nage libre cadets : 1. Maes, 9 ,Deudon. — 66 m. brasse : 1. Cozette ; 2. Douai ; 3 Wattinne. - 100 m. relais : 3 nages : 1. Denain, 2. Amiens. — 66 m. nage libre : 1. Peron et Boulanger ; 2. Bertoux 3. Savary.

ATHLÉTISME

LA FÊTE ATHLÉTIQUE DE L'U.S. TOURCOING

Cet inter-club d'athlétisme réunissait les meilleurs athlètes des principaux clubs de la région : le Racing Club de Roubaix, champion du Nord d'athlétisme 1931 ; l'Excelsior Athlétic Club, vainqueur du challenge Henry Lesur 1931 ; l'Iris Club Lillois.

Voici les résultats :

Saut en hauteur : 1. Tétaert (R.C.R.) 1 m. 65 ; 2. Breistroff (E.A.C.) 1 m. 60 ; 3. Joye (R.C.R.) 1 m. 60 ; 4. Fasseux (P.T.T.) 1 m. 60.

3.000 mètres plat (finale). — 1. Cagin 10'36" (E.A.C.T.) ; 2. Lievin 11'15" (P.T.T.) ; 3. Maertens 11'23" (I.C.L.) ; 4. Foncart (U.S.T.) ; 5. Delporte (I.C.L.).

100 mètres plat. — Repêchage des seconds : 1. Cattean (U.S.T.)

Finale. — 1. Van Lanker (E.A.C. 11 3/5 ; 2. Boughenaoghe (U.S.T.) ; 3. Catteau (U.S. T.) ; 4. Vlams (R.C.R.)

800 mètres plat (finale) — 1. Wick (I.C.L.) 2'7" 1/5 ; 2. Hermiuet (E.A.C.) ; 36. Leenaert (E.A.C.) ; 4. Dorchies (I.C.L.)

400 mètres (finale). — 1. Janssens (R.C.R.) 54' ; 2. Decottignies (R.C.R.) ; 3. Breistroff (E.A.C.) ; 4. Van Lancker (E.A.C.).

Javelot. — 1. Monfouga (I.C.L.) 45 m. 24 ; 2 Goedais (E.A.C.) 41 m 79 . 3. Clercx (R. C.R.) 40 m.) ; 4. Lhude (I.C.L.) 38 m. 15.

80 mètres (finale). — 1. Joye (R.C.R.) 9" 9 5 ; 2. Pardoen (U.S.T.) ; 3. Capelle (R.C. R.) ; 4. Poulain (R.C.R.)

Relais. — Relai Olympique 400+300+200+100 : 1. R.C.R.) 2'13" 4/5 (Jaussens, Decottignies, Wlame, Tétaert) 2. (E.A.C. 2'14" ; 3. (I.C.L.).

Relai 4x250 (Juniors : 1. R.C.R. 2'12" 2/5 ; 2. U.S.T. ; 3. E.A.C.

Relai 4x100. — 1. U.S.T. 46" ; 2. R.C.R. ; 3. I.C.L.

1.500 mètres plat. — 1. Rouillon (E.A.C.) 4'59" ; 2. Delannoy (R.C.R.) ; 3. Denye (I.C.L.)

MARCHE

LES CONCOURS DE MARCHE ORGANISÉS PAR LA COOPÉRATIVE DE L'ARTOIS

1. Laisné, des Marcheurs d'Aucbel, 15 kil, en 1 h. 13' 25" ; 2. Piumecocq ; 3. Mortier ; 4 .Loiseau ; 5. Turbé ; 6. Drocourt . 7. Flagel ; 8. Boquillon, etc.

Résultat général : 1. Paillon ; 2. Samain ; 3. Boulanger ; 4. Boldin ; 5. Berjot, etc.

Le Concours de Pêche à la ligne d'Armentières

Il y a 2 ans, la ville d'Armentières organisait un concours de pêche à la ligne qui connut un succès tel, que les organisateurs n'auraient osé l'espérer. Plus de 1.200 pêcheurs y avaient pris part et le quai de dérivation qui a plus d'un kilomètre de longueur avait été insuffisant pour y placer tous les concurrents.

EN HAUT : Le défilé des pêcheurs au sortir de la gare d'Armentières. — EN BAS : Les concurrents ont pris position sur les bords de la Lys.

Cette année, en raison des grèves de la région de Roubaix, Tourcoing, le nombre des participants fut moins important mais il y avait quand même 43 sociétés et plus de 700 compétiteurs.

Dès 10 h. 30 le rassemblement commença place de la Gare. On y voit les groupements les plus divers.

A 11 h. 15, un long cortège se mit en marche musique en tête et traversa la ville pour aller se disloquer à la place Chanzy.

Toutes les sociétés défilèrent devant la municipalité qui se trouvait sur le perron de la mairie et ensuite devant le monument aux morts.

Le concours eut lieu à 15 h. au quai de dérivation.

Le premier prix fut obtenu avec 9 poissons pesant ensemble 243 grammes.

Les premiers prix : 1. Buyts Louis (Bruxelles) ; 2. Willekem Jean ; 3. Dumez Léon (Roubaix) ; 4. Vendedorpe (Roubaix) ; 5. Bauduin (St-Amand) ; 6. David Julien (Roubaix) ; 7. Debarge Camille (Roubaix) ; 8. De Waele Henri (Gand) ; 9. Depreseler Arthur (Roubaix) ; 10. Deplenx Louis (Roubaix).

TROUBLES DE LA NUTRITION

Tous les troubles digestifs qui sont dûs à un excès d'acidité cessent immédiatement par l'emploi de la Magnésie Bismurée. La Magnésie Bismurée non seulement neutralise l'acidité mais, bien que d'une composition inoffensive, immobilise quelque sorte la partie douloureuse de l'estomac. Cette immobilisation de l'estomac consiste à préserver de tout contact la muqueuse enflammée, lui laissant ainsi le temps de se cicatriser. Dès que vous ressentez le moindre malaise stomacal, prenez de la Magnésie Bismurée recommandée comme le meilleur remède contre les maux d'estomac. La Magnésie Bismurée (marque déposée) se trouve en vente dans toutes les pharmacies.

4 m. 15 ; 4 m. 16 3/16 ; 4 m. 26. — Rév. au kil. 1 m. 29 7/10e.

Empereur B prend le commandement et passe en tête devant les tribunes, suivi de Etape de France et Cap. Devant la butte, Empereur B et Etape de France luttent boîte à boîte ; sur une faute Empereur B Etape de France passe en tête et gagne sans être inquiété.

Pesage : gagnant 5 ; placés 12 ; 8.50 ; 9.50. — Pelouse : gagnant 35.50 ; placés : 11.50 ; 9 ; 8.50.

⁂

Prochaines réunions annoncées : Dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 juillet. Rappelons que c'est au cours de la journée du dimanche 12 juillet que l'excellente trotteuse Amazone B. drivée par l'habile Tn. Vanlandeghem, tentera de battre le record du kilomètre détenu par « Uranic » en 1 m. 19. Nul doute que cette attraction, en supplément du programme bien composé attirera une fois de plus le foule des sportifs et des élégantes qui voudra applaudir à la nouvelle tentative de la prestigieuse Amazone B qui, le 28 juin dernier lors de son premier essai sur la distance, avait réalisé 1 m. 17 9/10e, lorsqu'elle s'arrêtera sur... le poteau.

CURE D'AMAIGRISSEMENT
THÉ DE GOA : la boîte 9 fr. 75 tous pharm.

LES COURSES HIPPIQUES DE BÉTHUNE

PREMIERE COURSE. — (Course plate) Distance : 2.600 m. Prix de la Société d'Encouragement ; 1. Trivellimade ; 2. Baron de Crac ; 3. Whimsey.

Pesage : g. 13.50 ; pl. 8.50 et 16.
Pelouse : g. 12 ; pl. 14 et 13.50.

DEUXIEME COURSE. — (Au trot monté ou attelé.) Prix de la Société des Courses ; 1. Etoile d'Or ; 2. Cloche Normande ; 3. Cleron. 11 ; 4. Charmeuse.

Pesage : g. 13.50 ; pl. 7.50 ; pl. 38 ; et 12.
Pelouse : g. 23 ; pl. 9.50 ; pl. 17 et 11.

TROISIEME COURSE. — (Course de haies) Distance : 3.200 m. Prix de l'Hippodrome ; 1. Rol Cali ; 2. Roche aux Monettes ; 3. Loka ; 4. En Vrille.

Pesage : g. 9 ; pl. 6.50 et 7.
Pelouse : g. 17.50 ; pl. 9.50 et 7.50.

QUATRIEME COURSE. — (Au trot monté ou attelé). Prix du Conseil Général des Houillères ; 1. Etoile Polaire II ; 2. Chanteuse ; 3. Fabiola ; 4. Fadette.

Pesage : g. 17 ; pl. 8.50 ; pl. 13 et 17.50.
Pelouse : g. 17 ; pl. 9 ; pl. 13.50 et 9.50.

CINQUIEME COURSE. — (Au trot monté ou attelé). Prix de la Société des Courses ; 1. Etoile d'Or IV ; 2. Charmeuse V ; 3. Empreinte VIII.

Pesage : g. 13.50 ; pl. 8.50 ; pl. 12.50.
Pelouse : g. 16 ; pl. 8 ; pl. 13.50.

SIXIEME COURSE. — (Course de haies) Prix d'Hesdigneul (2 partants) ; 1. La Roche ; 2. Le Hulla.

Pesage : g. 7. — Pelouse : g. 7.50.

SEPTIEME COURSE. — (A trot monté ou attelé) Prix du Gouvernement ; 1. Duc de Brabant ; 2. Dusse Albert ; 3. Es-tu là ; 4. Fra Diavolo III.

Pesage : g. 50 ; pl. 11.50 ; pl. 9.50 ; pl. 11.50.
Pelouse : g. 22 ; pl. 9 ; pl. 9.50 ; pl. 19.50.

HUITIEME COURSE. — (Pas de haie) Prix NEUXIEME COURSE. — Prix de la Ville de Béthune (au trot attelé) international. 1. Prix Happy Star ; 2. Cédria ; 3. Isoïd ; 4. Fox Trott.

LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A PARIS

« Barneveld » renouvelant son dernier succès a enlevé facilement cette épreuve qui avait réuni neuf partants. « Tourbillon » a pris la seconde place à six longueurs du vainqueur. La troisième place est revenue à « Roi de Trèfle ».

COURSES A SAINT-CLOUD

PREMIERE COURSE. — 1. Retjus (Golding) g. 23 ; pl. 14. — 2. Belrose (Delaurie) 9h. 50.

DEUXIEME COURSE. — 1. Que Lindo (Rabbe) g. 34 ; pl. 10.50. — 2. Estoublon (Ecuillon) pl. 19. — 3. Starfort (Semblat) pl. 7.

TROISIEME COURSE. — 1. Eadbld (Sibbritt) g. 7 ; pl. 5.50. — 2. Adulation (Tortorici) pl. 8.50.

QUATRIEME COURSE. — 1. Barneveldt (Rabbe) g. 17.50, pl. 6. ; 2. Tourbillon (Elliott) pl 6.50. — 3. Roi de Trèfle (Sibbritt) pl. 9.

CINQUIEME COURSE. — 1. Mirande (Brooks) g. 37 ; pl. 13. — 2. Rêve des Genêts (Rigaud) pl. 12.50. — 3. Le Coq Hardi (Chéret) pl. 21

SIXIEME COURSE. — 1. Sinnamari (Sibbritt) g. 29.50 ; pl. 10. — 2. Montclim (Robson) pl. 13.50. — 3. Ilex (Boulion) pl. 13.50.

— A — B — C — D —
Imp. du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille
Le Gérant : Emile GÉRY

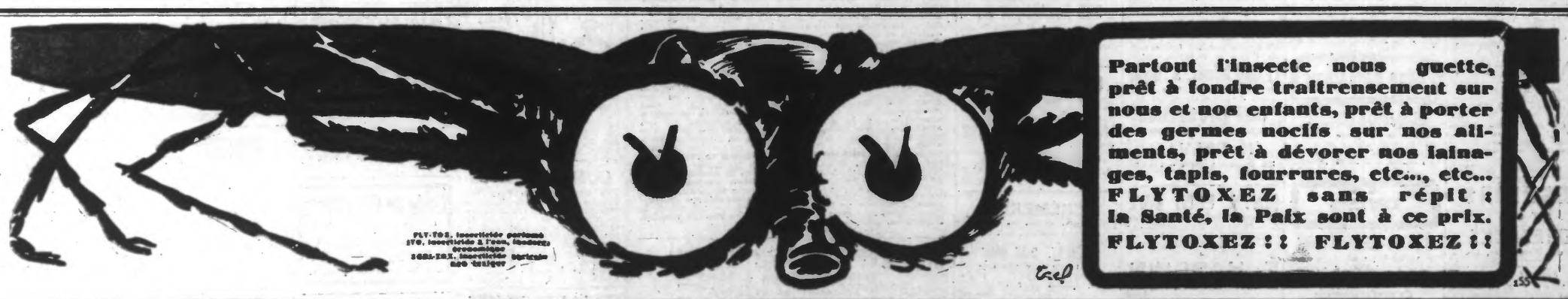

FEUILLETTON DU 6 JUILLET 1931. — N. 36

CHIFFONNETTE

par JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

QUINZE ANS APRÈS

M. de Sauvigny, en voyant les deux hommes reparaître, demandait vivement :

— Eh bien ?

— Elle ne s'est pas éveillée, répondit le docteur, et, comme je le disais tout à l'heure, la voici partie pour un long somme...

— Qui peut-elle être ? murmura pensivement le comte, dont la belle tête toute blanche s'était tournée vers le foyer de la cheminée et dont le regard pensif semblait interroger les hautes flammes.

— Elle nous le dira à son réveil... supposa le docteur, car vous avez pu constater qu'il ne fallait pas songer à la questionner encore...

— N'avez-vous trouvé aucun papier, aucune pièce d'identité sur elle ? Mais avez-vous seulement songé à fouiller dans ses vêtements ?

— Ma foi non, avoua Silvane.

Puis, désignant la robe de la jeune fille, qu'on lui avait enlevée au moment de l'emporter dans la chambre où elle reposait maintenant, et qui séchait devant le feu ainsi que le vieux pardessus dont on l'avait trouvée recouverte :

— Mais les voici, ajouta-t-il... et il n'est pas trop tard pour faire une perquisition.

Mais il eut beau alors sonder les doublures des deux vêtements, tout ce qu'il en retira, ce fut, avec un mouchoir de coton sans aucune marque, quatre billets de cinq francs.

— Voilà qui est plutôt maigre, apprécia-t-il avec une petite grimace... Il faudrait être un Sherlock Holmes pour arriver, avec un butin aussi mince, à découvrir l'identité de cette jeune fille... Et cependant, c'est une recherche qui me tenterait fort, je l'avoue, si toutefois elle était nécessaire... mais cela est inutile, notre petite protégée nous renseignera dès qu'elle sera en état de le faire.

— Et cependant, observa le comte, il est urgent de savoir qui elle est... En ce moment, il y a sans doute des parents qui la recherchent... qui s'inquiètent de son sort... et dont, mieux renseignés, nous pourrions abréger les angoisses...

— Evidemment murmura Silvane... plutôt pour dire quelque chose, car il semblait avoir l'esprit ailleurs...

Le comte de Sauvigny, faisant alors un pas vers la porte, disait au garde :

— Je n'ai pas besoin de vous recommander cette jeune fille, père Chardon... Je sais qu'entre vos mains et celles de votre femme, elle est on ne peut mieux... Je viendrai dans la journée voir comment elle va... et puis aussi savoir ce qu'elle vous aura dit, car j'avoue que ce mystère m'intrigue... comme il paraît intriguer le docteur...

Celui-ci acquiesça d'un hochement de tête, tandis que Chardon prononçait :

— Le fait est... que ça... c'est une affaire pas ordinaire...

En même temps, il s'était élancé et ouvrait devant le comte la porte de sa demeure.

Durant ce qui précède, le temps avait soudainement changé...

La neige ne tombait plus, le ciel s'était éclairci et entre les derniers nuages en train de se sauver vers le Sud, la lune, à son premier quartier, apparaissait alors dans un ciel constellé d'étoiles, jetant sur le sol tout blanc un éclat argenté...

— Que c'est beau ! ne put se retenir d'exprimer Silvane.

— Oui... c'est beau, murmura Roger, qui, durant tout ce qui précède, était demeuré silencieux et rêveur.

— Vous êtes tous les deux aussi poètes l'un que l'autre, je sais cela... formula Huber tde Sauvigny en gagnant l'automobile dont, à sa vue, Francis venait de mettre le moteur en marche.

— Tous trois s'installaient alors, Roger à côté du wattman, le comte et le docteur sur le coussin au fond de la voiture.

A peine celle-ci avait-elle démarré que Silvane déclarait à M. de Sauvigny :

Roger me disait tout à l'heure que ces Chardon ont une histoire... une bien triste histoire... que j'ignore. Voudriez-vous me l'apprendre, cher ami ?

Le vicomte, qui avait entendu, se pencha vers son père en lui disant :

— C'est de Rosette qu'il s'agit... La mère Chardon y a fait allusion tout à l'heure et le docteur, intrigué, m'a demandé qui était cette Rosette...

M. de Sauvigny hocha tristement la tête :

— Un bien grand malheur a traversé la vie de ces gens, soupira-t-il, et ils ne méritaient guère cela... Mais le malheur ne choisit jamais ses victimes... hélas !

— Si ma curiosité est indiscrète... commença le docteur gêné...

— Vous êtes de ceux à qui on peut tout dire, mon cher ami, assura le comte...

Et, après un petit temps, il attaquait à mi-voix de façon à ce que ses paroles ne pussent être entendues du wattman :

— Les Chardon sont au service de la famille de Sauvigny depuis plus de trente-cinq ans...

« L'homme venait d'achever son service militaire lorsque le grand-père paternel de Roger, mon père, l'engagea comme garde... Peu de temps après, il épousait la fille d'un fermier du domaine... et cette union ne tardait pas à être couronnée par la naissance d'une fille... qui aurait... ou qui a aujourd'hui trente-quatre ans...

« La fillette promettait d'être une bien ravissante créature... et je me rappelle que Roger, tout bébé alors, avait une admiration adorative pour l'adolescente qu'était devenue Nelly — c'était son nom — qui allait non moins rapidement se transformer en une jeune fille de la plus grande beauté. Et cependant, à l'époque dont je parle, elle avait à peine dix-sept ans... ce qui ne devait pas l'empêcher de disparaître brusquement du domicile paternel... enlevée, a-t-on toujours pensé, par quelque riche amoureux...

« Un an se passa sans que les Chardon, dont le chagrin faisait peine à voir, eussent la moindre nouvelle de leur fille... quand, un soir, une voiture s'arrêta devant leur demeure... Dans la toute jeune femme très richement vêtue qui en descendit alors et entra dans la maison, tenant entre ses bras un enfant nouveau-né, la mère Chardon reconnaissait Nelly... Celle-ci ne lui laissait alors pas le temps de prononcer une parole... D'ailleurs, la pauvre femme, qui m'a raconté elle-même la scène, était tellement émue et bouleversée qu'elle eût été bien incapable d'articuler le moindre mot... Nelly, l'ayant alors embrassée avec une tendresse pleine d'expansion, lui dit vivement en déposant l'enfant entre ses mains :

« — Voici ta petite-fille, ma chère maman... Ne me demande rien... contente-toi de savoir qu'elle est mon enfant... qu'elle a un mois... et s'appelle Rosette... D'ailleurs tu trouveras dans ses langes une enveloppe renfermant son acte de naissance...

« Puis la jeune femme embrassait de nouveau sa mère, serrait avec fougue le bébé contre sa poitrine et, aussi rapidement qu'elle était entrée, sortait en criant ces seule mots :

« — Embrasse bien fort mon cher papa... et aie bien soin de ma fille... »

« Et ce fut tout... Elle n'avait donné aucune indication sur son sort actuel... Quant à l'enveloppe se trouvant dans les langes de la petite Rosette, elle renfermait, avec l'acte de naissance annoncé où la pauvre nouveau-née était déclarée de père et mère non dénommés cinquante billets de mille francs auxquels était épinglé un morceau de papier portant ces mots : « Pour élever Rosette ».

— C'était toujours cela, observa le docteur...

— Oui... et cependant cette somme devait demeurer inemployée... car les braves gens, reportant tout de suite sur l'enfant la tendresse qu'ils avaient naguère prodiguée à la mère, et redoutant que, pourvue d'une éducation trop soignée, elle ne suivît un jour son exemple, décidèrent d'avance d'en faire une petite paysanne... Ce fut d'ailleurs peine perdue... Rosette devait, elle aussi, les quitter... mais plus tristement encore que sa mère...

— Comment cela ?

— Elle est morte... à trois ans... d'une fièvre pernicieuse qui l'a emportée en deux jours.

— Pauvre enfant... Et sa mère ?...

— On ne l'a jamais revue... Sans doute est-elle morte également...

Il y eut un temps.

Enfin le docteur reprit :

— Roger disait vrai... c'est une bien triste histoire... Ces gens ont dû bien souffrir... Et la présence de cette pauvre fille que nous venons de laisser chez eux va leur être sans doute pénible... puisqu'elle leur rappellera et ravivera leur deuil... Si je calcule bien... elle a probablement l'âge qu'aurait aujourd'hui leur Rosette...

Le comte hocha la tête en guise d'affirmation.

Puis il ajouta :

— Et elle lui ressemble presque... oui... c'est la même couleur d'yeux et de cheveux...

Il se tut sur ces derniers mots.

D'ailleurs la voiture arrivait au château du Breuil où elle déposait le comte tandis que Roger poursuivait sa route pour ramener le docteur à Mantes.

Quatre heures sonnaient au moment où le jeune homme prenait congé de Silvane.

— Et moi qui avais promis à Virginie d'être de retour entre minuit et une heure... Qu'est-ce qu'elle va me passer ! s'exclamait alors le père La Joie en serrant la main du vicomte.

CHAPITRE IV

LA SŒUR DE VIRGINIE

En prononçant ces mots, le brave docteur ne se doutait guère que la réalité allait être pour lui ce trifois plus calamiteuse encore que la simple attrapade qu'il prévoyait.

Comptant sur sa promesse de rentrer un peu après minuit, Virginie était demeurée à l'attendre dans sa cuisine en jetant de temps à autre les yeux vers la pendule.

Minuit avait sonné... puis la demie de minuit...

— Il ne va plus guère tarder... s'était alors dit l'irascible servante qui, habituée à se coucher dès neuf heures, avait dû faire jusque là de douloureux efforts pour ne pas succomber au sommeil...

(A SUIVRE)